

L'écho

des Liébautains

BULLETIN
MUNICIPAL
ESTISSAC

N° 32

Printemps/Été 2024



Avril 2021,
depuis le chemin de la Madrière
les trois immeubles de la rue des Vignes.

A landscape photograph showing a dirt path leading through green fields towards three multi-story apartment buildings in the distance under a clear blue sky.

Juillet 2024,
depuis le chemin de la Madrière
les deux immeubles de la rue des Vignes.

A landscape photograph showing a dirt path leading through golden-brown fields towards two multi-story apartment buildings in the distance under a blue sky with light clouds.

SOMMAIRE

- p. 3 Les séances en bref
- p. 6 Vie municipale
- p. 12 Dossier spécial
- p. 19 Portrait
- p. 21 Plein feu sur...
- p. 22 Retour en images
- p. 24 Bibliothèque
- p. 25 Vie scolaire
- p. 29 Vie associative
- p. 36 Cadre de vie
- p. 40 Vie professionnelle
- p. 41 Dernière minute
- p. 42 Agenda - Etat civil

Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand
10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.41.43

Mail : mairie@estissac.fr

Site Internet : www.estissac.fr

Page Facebook officielle :

@Mairie d'Estissac - Aube

Directrice de la publication :

Annie DUCHÈNE, maire d'Estissac

Comité de rédaction :

Claudie LEGRAND, Fabien VINCENT,
Marie-Claude GRITTI, Vincent JEANNEL,
Céline BEAUVOIS, Stéphanie BIRÉ,
Christine BONNEL, Laetitia CAMPOROTA.
A également collaboré à l'élaboration de
ce numéro : ludi GODIN, sauf mention
spéciale.

Nombre d'exemplaires : 1 100

Création et impression : Imprimerie La
Renaissance labellisée Imprim'Vert.
Printemps/Été 2024

Photos : ©Michel GALLET, ©Lionel
WEYH, ©Claudie LEGRAND, sauf
mention spéciale. Photo de couverture :
©Claudie LEGRAND

POINTS DE DIFFUSION du bulletin

municipal : dans chaque boîte à lettres,
en mairie et sur le site Internet :

www.estissac.fr.

MOT DU MAIRE



Chères Liébautaines.
Chers Liébautains.



©Didier Desmoulière

Le City Stade® tant attendu par les jeunes est ouvert, depuis mi-juillet, sur le parc Caroline. Nos jeunes pourront s'adonner à la pratique de différents sports grâce à cette installation moderne et durable. Juste à côté, dix agrès sont installés, offrant la possibilité de pratiquer une activité de fitness ou d'entretien physique en plein air.

Cet espace sportif reste ouvert à tous et chacun doit se montrer responsable afin de maintenir ces équipements en bon état. Nous savons compter sur vous pour le faire vivre de nombreuses années. Nous savons tous les bienfaits d'une activité sportive et surtout combien il est agréable de le faire en groupe. N'hésitez pas à vous rapprocher des nombreuses associations œuvrant dans notre commune.

Nous souhaitons ouvrir le parc de la Rochefoucauld en juin et ainsi faire découvrir ces sept hectares de bois à tous nos habitants. Les pluies, orages et vents violents depuis ce début d'année ont fragilisé certains arbres, cela nous oblige à une très grande vigilance avant d'ouvrir cet espace vert en toute sécurité. Nous avons signé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) une convention de partenariat. Ainsi, avec ces professionnels de la gestion des milieux naturels, nous pourrions préserver cet espace naturel remarquable en cœur de village et maintenir sa riche biodiversité.

La construction de l'espace sportif et culturel prend forme. La charpente nous donne déjà la physionomie des deux espaces distincts : le gymnase et la salle polyvalente. Le planning de chantier est respecté et le bâtiment sera hors d'eau pour la fin de l'année. En souhaitant ne pas subir de trop grands retards, nous pourrions investir ces nouveaux espaces communaux pour la fin d'année 2025.

Que cet été olympique nous donne l'envie de vivre de beaux moments sportifs tous ensemble, fiers de notre pays et de nos athlètes, dans la fraternité entre tous les peuples.

Belle fin d'été et bonne reprise à tous,

Annie DUCHÈNE
Maire

➔ Séance du 11 décembre 2023

Le Conseil Municipal :

- **définit**, conformément à la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, les zones d'accélération des énergies renouvelables du territoire communal selon les périmètres des parcelles cadastrales établis par type d'énergie (voir détail en mairie).
- **approuve** la signature d'une convention de service commun d'autorisation des droits du sol avec la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.
- **décide** de ne pas renouveler de convention de service commune concernant la gestion des chiens et chats errants par le biais de Troyes Champagne Métropole.
- **fixe** les tarifs du cimetière communal à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Cimetière	concession trentenaire	238 €
	concession cinquantenaire	362 €
Cavurne	concession trentenaire	450 €
	concession cinquantenaire	747 €
Dispersion au Jardin du Souvenir (fourniture et pose de la plaque d'identification du défunt)		165 €

- **fixe**, à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs d'utilisation de caveau provisoire comme suit :

1 ^{er} et 2 ^e mois	gratuit
3 ^e et 4 ^e mois	0,80 € par jour
5 ^e et 6 ^e mois	4,18 € par jour
Au-delà du 6 ^e mois	non autorisé

- **fixe**, à compter du 1^{er} janvier 2024, les droits de place pour les commerçants désirant s'installer sur la Commune d'Estissac de la façon suivante :

Type d'occupation	Caractéristiques		Montant unitaire
Marché (sans délivrance d'électricité)	forfait semestriel (*)		20,00 €
Marché (avec délivrance d'électricité)			35,00 €
Autre emplacement (par véhicule)	par jour indivisible de présence	inférieur ou égal à 3,5 tonnes	7,00 €
		supérieur à 3,5 tonnes	90,00 €

(*) quel que soit le nombre de jours de présence pendant le semestre calendaire (01/01 au 30/06 ou 01/07 au 31/12).

- **fixe** les tarifs de location du minibus (limitée à quelques bénéficiaires d'intérêt général) à compter du 1^{er} janvier 2024 :
 - 0,40 € du kilomètre pour les utilisateurs de moins de 100 kilomètres par mois ;
 - 0,30 € du kilomètre pour les utilisateurs de 100 km et plus par mois.
- **approuve** l'État d'Assiette des coupes de l'année 2024 dans la forêt communale : parcelle 6 de 12 ha 30 répartition par foyer, délivrance sur pied, garants de la bonne exploitation : Thierry MASSON, Didier LANGLOIS.
- **crée** un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2024 (avancement de grade d'un agent).
- **délègue** tous pouvoirs utiles à Madame le Maire pour retenir une société d'assurance des risques statutaires découlant du statut des agents communaux.
- **demande** l'attribution de subventions pour le projet de sécurisation «Vigipirate» des écoles communales (coût estimé : 150 000 € HT).
- **autorise** Madame le Maire à ouvrir un compte à terme auprès du Trésor Public afin de placer temporairement un excédent de trésorerie consécutif à l'encaissement d'un emprunt souscrit pour le projet de gymnase et de salle polyvalente, dont l'utilité est retardée par rapport à l'avancement des travaux.
- **autorise** Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec la SCP DANTHEZ NONNEMAN, docteurs vétérinaires, dans le cadre de la prise en charge de chats errants.
- **décide** d'octroyer à la coopérative scolaire de l'école élémentaire une subvention de 2 014,00 € pour l'organisation d'une classe sport et nature au centre Yvonne Martinot à Mesnil-Saint-Père du 13 au 17 mai 2024.

➡ Séance du 29 janvier 2024

Le Conseil Municipal :

- **accepte** de renouveler son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pour l'ensemble des surfaces forestières communales et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer les documents à intervenir.
- **décide** de procéder à l'attribution du bail de chasse sur les parcelles forestières communales de 9 ans à compter du 31 mars 2024, selon une procédure de gré à gré induisant un appel à candidature ; les dossiers reçus en mairie devront exposer la situation juridique à jour ainsi que les capacités humaines et financières du candidat.
- **demande** au Syndicat d'Energie de l'Aube de réaliser la pose de deux bornes de recharge accélérée (22 kVA) pour véhicules hybrides ou électriques sur le parking de la future salle polyvalente ; le coût résiduel des travaux à la charge de la Commune est estimé à 12 000,00 €.
- **approuve** le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges et des Ressources Transférées (CLECRT) de Troyes Champagne Métropole concernant deux dossiers sur les communes de Montreuil-sur-Barse et La-Chapelle-Saint-Luc.
- **décide** d'attribuer à la société NOUANSPORT le lot n° 11 «équipements sportifs», après infructuosité initiale de l'appel d'offres, pour l'opération de construction d'un gymnase et d'une salle polyvalente, pour un montant de 48 740,00 € HT.
- **prend connaissance** des éléments essentiels du pacte de communauté proposé par Troyes Champagne Métropole à ses communes membres ; ce pacte cible essentiellement la consolidation de la concertation des communes avec TCM et le renforcement des actions d'information et de concertation à l'attention des habitants.

➡ Séance du 26 mars 2024

Le Conseil Municipal :

- **décide**, dans le cadre d'une procédure de gré à gré après appel à candidatures et analyse des propositions, de signer avec l'association «l'Amicale des Brosses» un bail de chasse sur l'ensemble de la forêt communale au prix de 20 € l'hectare, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2033.
- **approuve** le compte de gestion du receveur et le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023, comme suit :
- **arrête** la liste des subventions attribuées aux associations pour l'année 2024 (voir détail en mairie).
- **prend connaissance** des informations suivantes :
 - Troyes Champagne Métropole va procéder à une diminution du taux de la TEOM de 11,50 % à 10,95 % en 2024.
 - Troyes Champagne Métropole propose des composteurs individuels aux habitants afin d'aider à mieux trier les déchets organiques.

Montants en €	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent global
Fonctionnement	1 319 118,77 €	1 846 449,13 €	+ 527 330,36 €	+ 1 981 480,47 €
Investissement	982 701,24 €	2 436 851,35 €	+ 1 454 150,11 €	

et **arrête** l'affectation des résultats compte tenu du montant des restes à réaliser 2023 : report d'un excédent de fonctionnement de 1 460 286,90 € ; report d'un excédent d'investissement de 1 291 829,24 €.

➔ Séance du 9 avril 2024

Le Conseil Municipal :

- **décide** de stabiliser les prélèvements fiscaux communaux et fixe les taux des taxes communales pour l'année 2024, comme suit :

Taxe foncière (bâti) 42,30 %

Taxe foncière (non bâti) 23,02 %

Taxe d'habitation (applicable aux résidences secondaires et logements vacants) 15,00 %

- **décide** d'attribuer une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 6 500,00 € pour l'année 2024.

- **reconduit** l'attribution de bons d'achat de fournitures scolaires au bénéfice des élèves résidant à Estissac entrant en 6^{ème} et en 4^e ; le montant total des bons est fixé à 70 € par élève.

- adopte le budget primitif 2024

- approuve le budget primitif 2024 de la commune comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses votées à 3 231 389,66 € et recettes votées à 3 327 976,00 € ;

- Section d'investissement : équilibre des dépenses et des recettes à 9 041 000,00 €.

- **prend connaissance** des informations suivantes :

- Les services de Troyes Champagne Métropole sont intervenus pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales dans la rue Henri Millet. Une réunion avec les propriétaires riverains des berges est organisée le mercredi 22 mai 2024 en mairie.

- Les travaux de voirie réalisés sur la route départementale 660 en 2023 présentent des défauts importants constatés par les services du Département, qui doivent prendre des mesures correctives.

Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont affichées et consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.





ENVIRONNEMENT

Belle découverte d'orchidées sauvages installées au centre d'Estissac

Nous avons plutôt l'habitude de croiser ces fleurs dans les jachères autour de Thuisy, dans la campagne environnante. C'est dans la zone de fauche tardive, au fond du cimetière d'Estissac, que plusieurs variétés d'orchidées sauvages ont sorti le bout de leur nez, annonçant la venue de l'été. Dans notre précédent bulletin municipal, nous expliquions la raison pour laquelle les espaces communaux sont gérés et tondus de façon à préserver l'environnement et favoriser le maintien de la BIODIVERSITÉ existante.¹

Trois espèces d'orchidées sauvages présentes en ce mois de juin



L'himantoglossum hircinum (Orchis bouc): plante robuste pouvant atteindre près d'un mètre de haut. Son nom provient de l'odeur qu'elle dégage : une odeur de bouc dont certains insectes raffolent !



L'Ophrys apifera (Ophrys abeille) : plante de 15 à 50 cm de hauteur, pétales variant du rose au verdâtre, avec des lobes bruns. Sa partie principale a un dessin qui rappelle la forme d'une abeille ou d'une guêpe.



L'*Anacamptis pyramidalis* (Orchis pyramidal) : l'inflorescence dense forme un épi pyramidal de fleurs serrées dont la couleur peut varier du rose clair au pourpre ou très rarement du blanc.

Les orchidées sauvages, souvent prises pour des mauvaises herbes, vous accompagneront tout au long du chemin, ne les cueillez pas !

À observer, photographier, dessiner, peindre, ces fleurs protégées ne doivent surtout pas être cueillies pour finir tristement fanées dans un vase... Les tentatives de transplantations sont également inutiles : les orchidées ne survivront pas hors de leur milieu, où elles vivent en symbiose avec d'autres organismes.

On estime à 160 espèces d'orchidées présentes sur le territoire national. Elles sont malgré tout devenues rares, et certaines sont même en voie d'extinction. Heureusement, de nombreuses espèces sont maintenant protégées. Chacun doit alors appliquer un comportement responsable pour que longtemps encore nous puissions croiser ces petits bijoux au cours de nos balades.

Une fois la photo prise, participez à leur préservation en les rendant pérenne dans leur lieu d'observation ! Envoyez-nous vos photos et nous les publierons la prochaine fois !



1 - La loi Labbé interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les cimetières communaux. Elle a profondément modifié les pratiques d'entretien de ces espaces verts. Il nous faut abandonner les anciennes habitudes et mettre en place de nouvelles actions.

Ces lieux de mémoire et de recueillement vont devenir de véritables sanctuaires de biodiversité. Le retour d'une faune (hérissons, écureuils et diverses espèces d'oiseaux) qui avait disparu avec l'emploi des pesticides, est le symbole du retour de la vie dans ces lieux n'accueillant d'habitude que la mort.

Les cimetières ont été entretenus historiquement et culturellement de manière minérale et sans flore spontanée. Ce changement de mentalité prendra du temps. Véritable challenge, cette évolution vise à transformer les cimetières en espaces verts apaisants, tout en cherchant à augmenter la biodiversité et à offrir un environnement respectueux pour les familles endeuillées.

MAINTENIR UNE RIVIÈRE EN BONNE SANTÉ

Trois rivières serpentent notre territoire : la Vanne, l'Ancre et le Bétrot.

Cette année, comme sur tout le territoire français, les berges ont été submergées suite aux fortes pluies. La rue Henri Millet a été inondée et interdite à la circulation.

Les cours d'eau font pleinement partie de notre patrimoine naturel. Les propriétaires riverains ont l'obligation légale de les entretenir pour maintenir leur profil d'équilibre, leur bon état écologique et l'écoulement naturel des eaux.



Quand le Quinquinet retrouve son débit d'antan pour le flottage du bois (il rejoint la Vanne au niveau des Pennerats).

©Lionel Wëyh



Une réunion d'information était proposée aux propriétaires riverains, à la mairie le 22 mai 2024. Une centaine de personnes ont répondu présents.

Les techniciens des rivières de TCM accompagnés de Jean-Michel VIART, VP de TCM, en charge du cycle de l'eau, ont présenté nos trois cours d'eau.

Pour toutes interventions (entretien courant ou travaux structurants), les collectivités compétentes au titre de la Gémapi (Gestion des Milieu Aquatiques et Prévention des Inondations) peuvent vous conseiller sur les plans administratifs et techniques sur les dispositions s'appliquant à votre projet.

CONTACTS

Direction Départementale des Territoires Service Police de l'Eau

1, bd Jules Guesde
10026 TROYES CEDEX
Tél. : 03. 25.71.18.00
ddt-seb@aube.gouv.fr

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

ONEMA Aube
2, mail des Charmilles
10000 TROYES
Tél. : 03.25.40.18.38
sd10@onema.fr

Élaboré en concertation avec les acteurs de l'eau et du territoire, le «guide départemental d'entretien des cours d'eau» précise les bonnes pratiques à adopter. Disponible en ligne :

www.aube.gouv.fr

- > Actions de l'État
- > Environnement
- > Domaine de l'eau
- > Cours d'eau
- > Cartographie des cours d'eau dans l'Aube

POINT DE SITUATION DU COMPLEXE GYMNASE-SALLE DES FÊTES



Le complexe en est à la phase d'élevation. Actuellement les Liébaudains peuvent voir la partie qui accueillera le futur gymnase-salle des fêtes et sa charpente en bois (posée par la Société Didier GLAIS) qui culmine sur son point le plus haut à 14 mètres. Érigée le long de la rivière, la couverture sera la prochaine étape fin août. Les murs extérieurs en béton de chanvre seront terminés courant septembre. A l'automne, le bâtiment sera hors d'eau, hors d'air.

CITY STADE®

Attendu par la jeunesse depuis de nombreuses années, la commune s'est dotée d'un nouvel équipement sportif. L'achat du City Stade® permet à la population liébaudaine de tout âge de pouvoir se rencontrer dans un cadre agréable afin de partager des moments de convivialité et de sport. Le City Stade® mesure 25 m x 13 m. Il coûte 72 000 € TTC. Il s'intègre dans le réaménagement du parc Caroline. Des agrès de sport de fitness urbain ont également été installés. Prochainement, des tables de pique-nique, des bancs et des poubelles compléteront ces installations. Pour un montant de 27 552 €, subventionné par l'Europe et la Région à hauteur de 70 % du montant hors taxe.



Les stagiaires multisports de la JSVPO ont inauguré le City Stade®.

CODE DE LA ROUTE

En 2022, les enfants des Cours Moyens de 1^{ère} et 2^{ème} année, accompagnés de leurs professeurs Nathalie GAUROIS et Florent PRUDHOMME, ont réfléchi à des slogans et dessiné des panneaux pour la sécurité routière, dans le cadre d'un programme d'EMC (enseignement morale et civique) aux abords de l'école.

Excellente idée pour sensibiliser les plus jeunes et aussi les moins jeunes, aux règles de sécurité routière de manière ludique et éducative ! Ces panneaux ont été posés tout autour de l'établissement scolaire par nos agents communaux.



SERVICE COMMUNICATION

La commission «Communication» de la municipalité, sous la présidence de Claudie LEGRAND adjointe, assure les missions d'information auprès de tous les habitants. Elle diffuse les renseignements du service public (fonctionnement de l'administration municipale, données pratiques, budget et vie municipale), l'actualité de la commune, l'urbanisme, la vie associative, sociale, culturelle et sportive.

Plusieurs outils à votre disposition

L'APPLICATION GRATUITE MAELIS



En partenariat avec la SPL XDEMAT, la ville d'Estissac vous propose de télécharger gratuitement l'application Maelis afin de rester informés 24h/24-7j/7.

Allez sur www.maelis.info : "Accédez à l'application".

Téléchargez Maelis sur App Store ou Google Play. Toutes les actualités sont aussi visibles sur le site directement :

www.maelis.info

Vous avez un souci pour télécharger l'application ?

contactez-nous :
communicationestissac@gmail.com
ou 06.71.53.39.88



NOTRE PAGE OFFICIELLE FACEBOOK



NOTRE BULLETIN MUNICIPAL

POINTS DE DIFFUSION du bulletin municipal : dans chaque boîte à lettres, en mairie et sur le site Internet : www.estissac.fr.



- > **Des panneaux d'affichage** sont installés à Estissac, Thuisy et Vaugeley.
- > **Votre commune est aussi présente dans la presse locale** : l'Est Éclair et Libération Champagne grâce à Michel BÉCARD, correspondant local.
- > **Le site Internet du Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne-Pays d'Othe** retrace également toute l'information communale et intercommunale, géré par Lionel WËYH (www.ccpertesdupaysdothe.fr).

Sans oublier les talents photographiques de Michel GALLET, de Lionel WËYH et de Didier DESMOULIÈRE qui immortalisent notre territoire.

ATTENTION : pour bénéficier de l'édition de leurs articles et agenda dans les temps, les associations et les professionnels devront fournir, pour le bulletin municipal, leurs actualités **pour le 15 mai et le 15 novembre.**

NOUVEAU !



ESTISSAC

Aux portes du Pays d'Othe



Depuis le début de l'année 2024, à l'heure de la dématérialisation, notre commune s'est dotée d'un site Internet. Désormais, **les demandes de rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports se font en ligne.**

La vie professionnelle, le tourisme, la vie locale et municipale, les démarches administratives ont été répertoriés. Tout est détaillé pour informer la population locale et les visiteurs sur les activités de la commune. Ce condensé d'informations pratiques pourra s'étoffer au fil du temps, au fur-et-à-mesure et suivant les demandes. Véritable vitrine d'Estissac, l'objectif du site est de mettre en valeur l'attractivité de notre commune dynamique où il fait bon vivre.

Mais pour diffuser au mieux les informations communales, nous avons besoin de chacun d'entre vous ! N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos suggestions d'articles !

Parmi tous les supports de communication gratuits et accessibles disponibles dans votre commune, trouvez celui qui convient à votre style de vie !

Faites-vous connaître ! Votre commerce ou votre association sur la commune ne figure pas dans ces différents moyens de communication ? N'hésitez pas à nous donner vos informations et nous les ajouterons avec plaisir.

Contact : communicationestissac@gmail.com
ou 06.71.53.39.88 (ou déposez-les à la mairie)

A SAVOIR : Un panneau pour affichage d'opinion ou à la publicité relative à l'activité des associations sans but lucratif (sans aucune formalité préalable en mairie pour ces deux catégories de publicités) est placé sur le parking de la rue du Gué.

Dans toutes les communes, des changements s'opèrent au fil des époques et notre territoire, n'échappant pas à la règle, poursuit sa métamorphose.

Dans le dossier spécial de nos précédents bulletins municipaux, nous évoquions les travaux de la toiture de l'église Saint-Liébault mais aussi, la disparition de la salle Gilbert BOUDIN et des silos Vivescia.

Aujourd'hui, c'est au tour de la barre d'immeuble des 14 et 16 rue des Vignes. Le bailleur Troyes Aube Habitat a décidé de raser ce bâtiment de douze logements (2 type II, 4 type III, 4 type IV et 2 type V) construit en 1970, qui nécessite l'engagement d'importants travaux d'entretien ou rénovation pour en améliorer le confort et la performance thermique (modes de chauffage, menuiseries, ventilation, sécurité électrique...).

Sa démolition libère une emprise foncière de 2 312 m² située en extrémité d'un quartier résidentiel pavillonnaire, qui pourrait, à terme, permettre de proposer une nouvelle offre locative plus qualitative et attractive.



Février 2022



UN PEU D'HISTOIRE...

par Iudi GODIN, passionnée d'histoire locale

LE BARAQUEMENT

(Extrait du livre de Iudi GODIN «*Thuisy, hameau d'Estissac*» - mai 2014, page 18)

Le logement est une préoccupation importante vers 1950, les maisons détruites pendant la Deuxième Guerre mondiale ou celles peu entretenues faute de moyens financiers ne permettent pas l'hébergement convenable de familles nombreuses. À Thuisy, pour pallier au plus urgent, on installe un baraquement sur le terrain vague communal qui mène à la station de pompage des eaux de la ville.

C'est Mme IBANEZ, tout juste élue maire depuis avril 1959, qui fait le nécessaire auprès du préfet de l'Aube pour obtenir un baraquement de Brienne-le-Château (10500) appartenant à l'administration des domaines.

Après approbation du marché en tenant compte du devis des Établissements LHOSTE de Vulaines, pour travaux de démontage, transport à pied d'œuvre et remontage avec remise en état, trois logements peuvent accueillir les familles, moyennant une contribution modeste comprenant l'eau et l'électricité.

Cette construction doit être assez importante. Un des logements a une superficie de 72 m², certaines chambres sont d'environ 7 m². Nous vous laissons imaginer l'espace de ces chambres qui sont à peine plus grandes qu'une salle de bain d'aujourd'hui... Une



famille se partage 36 m². Le troisième appartement n'est pas décrit dans l'étude, mais nous pensons qu'il ressemble au plus petit, ce qui représente une surface totale au sol de 144 m². Sur le même terrain, une famille vit dans une fourgonnette.

Cette situation ne convient pas aux familles qui déménagent de temps en temps. Le couple TOURNEMEULE, avec ses treize enfants, occupe le plus grand logement seulement trois mois puis ils repartent sur Troyes. Mme CLÉMENTINE loge également dans 36 m² puisqu'elle a dû quitter le presbytère. En 1965, le grand logement est divisé pour accueillir deux autres familles.

En 1975, les logis sont inoccupés. La municipalité autorise alors la location du baraquement complet avec le terrain à l'entreprise SAUNIER-DUVAL jusqu'au 15 mai 1976 (SAUNIER-DUVAL est un fabricant de chaudières et d'éclairage du Val-de-Marne). Ce baraquement, qui a certainement disparu après 1976, n'a pas laissé grand souvenir dans la mémoire des habitants.

LOTISSEMENT ET HLM, CHEMIN DES VIGNES¹

(Extrait du livre de Iudi GODIN «*Estissac en Pays d'Othe depuis la Révolution de 1789*» - 2022, page 78- Édité par le Syndicat d'Initiative Intercommunal du Pays d'Othe)

Afin de résoudre le problème du logement dans la commune, lors de la séance du mois d'avril 1965, le conseil municipal prévoit l'acquisition d'un terrain en vue d'y implanter un HLM (Habitation à Loyer Modéré). En janvier 1966 une opportunité se présente pour l'acquisition de trois terrains d'une contenance de 6 hectares environ, situés à deux endroits différents aux lieux-dits, «*Les Champs Sassés et Chemin des Vignes*». Cela permet de constituer une réserve foncière pouvant financer le projet de logement. Par ce procédé, un échange de terrain attenant à la propriété communale réservée à l'implantation d'un HLM rue des Vignes, est conclu sans soulte entre commune et propriétaires.



Arch. dép. Aube - Fonds G. Grolley 21 J 129

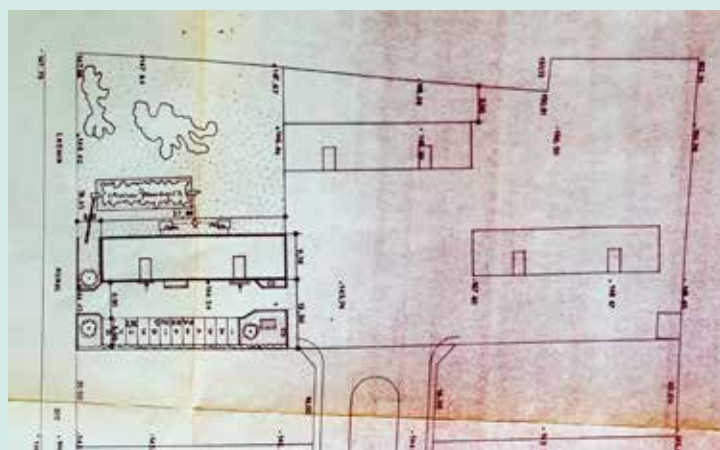
Un arrêté de mai 1968 approuve le lotissement communal, comprenant notamment la construction d'un groupe d'immeubles collectifs. Un autre arrêté d'octobre de la même année, divise le terrain constructible en trois lots d'environ 2 000 m², dont un lot pour des pavillons individuels. Le permis de construire est validé le 23 juillet 1968. Le premier bâtiment accueille en mai 1970, les familles en situation urgente dans douze logements. Pendant ce temps le deuxième immeuble est en construction, et déjà réservé à douze autres familles. On réalise donc un troisième collectif de seize logements, dont le plan est prévu dès l'idée du projet. Pour cet immeuble le directeur de l'Office Public HLM déclare la fin des travaux le 1er décembre 1975. Seize pavillons individuels de type II, III, IV, V, bordent la rue. Le permis de construire est accordé en mai 1969.



¹- En 1973, pour faciliter le cheminement du courrier on nomme l'accès à cet immeuble «*Rue des Vignes*».

PLANS DU PROJET

10/07/1968 – Architecte DPLG DESA P. HUGOT à Troyes, dessinés par G. M. / Collection archives Mairie



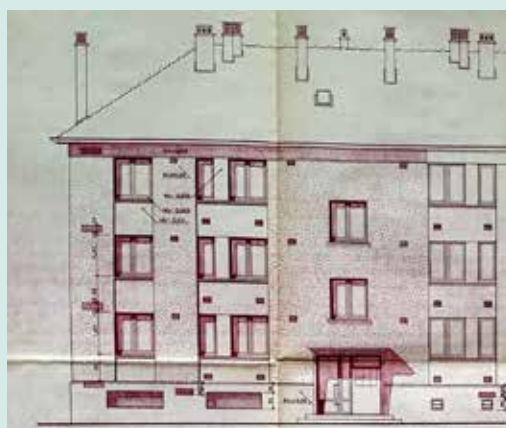
	TYPE IV gauche		TYPE V droite	
SEJOUR	20.41	14.91	20.41	18.69
CHAMBRE 1	9.69	12.44	9.69	9.69
CHAMBRE 2	10.45		10.01	11.57
CHAMBRE 3	10.39		10.45	
CHAMBRE			10.56	
CUISINE	8.93	8.93	8.93	8.93
EAU	5.28	5.28	5.28	5.28
WC	1.19	1.19	1.19	1.19
ENTREE	2.66	2.66	2.66	2.66
DEGAGEMENT	2.20	1.87	5.19	1.89
RANGEMENT	3.67	1.69	4.63	3.10
TOTAL	74.87	48.97	89.00	63.00

Superficies des différents types de logement

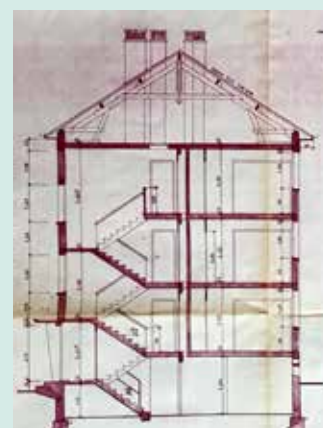
Vue d'ensemble de l'implantation prévue en 1968



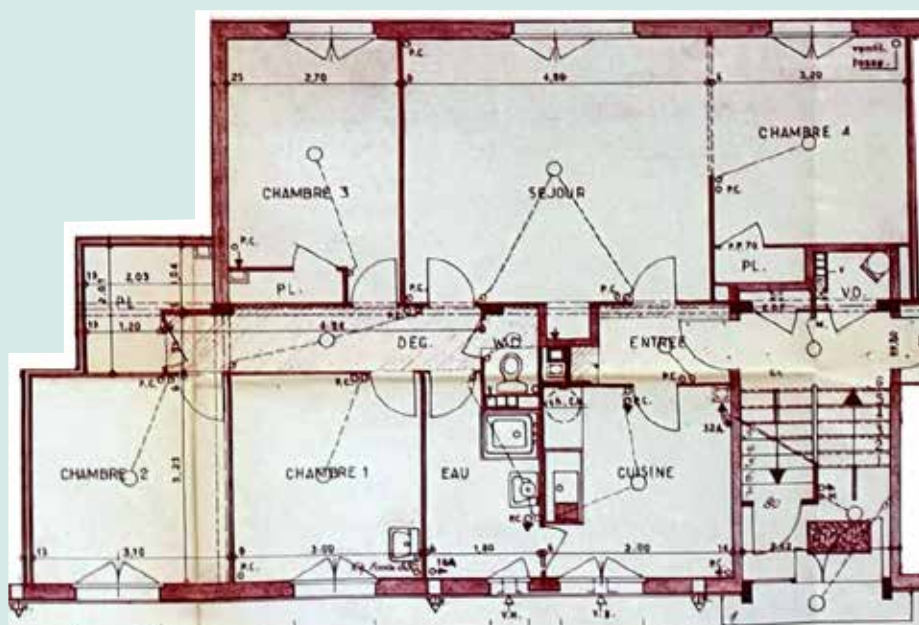
Façade sud-ouest



Façade nord-est



Coupe AB



Des familles ont vécu dans ces logements collectifs quelques mois, quelques années et gardent encore beaucoup de souvenirs. Dans les années 70, on se souvient, avec nostalgie, des enfants jouant ensemble aux billes ou au vélo autour de l'HLM (habitations à loyers modérés). Les femmes bavardaient entre elles en partageant des recettes de cuisine traditionnelles. Les hommes échangeaient des coups de main pour le bricolage.

Plan de l'intérieur d'un type V – rez-de-chaussée ou 1^{er} étage

QUELQUES ÉTAPES DE LA PHASE DE DÉMOLITION

En décembre 2023, la déconstruction du bâtiment, portée par le bailleur social Troyes Aube Habitat, a débuté par les travaux de désamiantage et l'enlèvement de l'isolation extérieure puis par la récupération et le triage des matériaux réutilisables.



La salle de bains à ciel ouvert

La phase finale

Derrière le grillage de protection du chantier, ils sont venus nombreux, presque chaque jour, photographier et observer les travaux. Nostalgique, Rémy FIÉVEZ est tout ému car il a habité cet immeuble pendant plus de 21 ans. Avec un pincement au cœur, cet ancien locataire regarde un mur qui s'écroule «*C'était ma cuisine !*». Des souvenirs lui reviennent tout d'un coup à la surface et des pans de sa vie resurgissent et défilent au bruit de la pelleuse qui s'acharne sur une poutre. Les pelles sur chenilles ont grignoté petit à petit tout le bâtiment jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. La barre d'immeuble des 14 et 16 rue des Vignes a totalement disparu du paysage.





Ici, il ne reste plus que
l'ancien parking...

...et l'étendage à
linge, vestige du
monde d'avant.

AUJOURD'HUI

Avec plus ou moins de tristesse, on constate le changement du site, laissant un grand vide et l'espoir de voir fleurir des beaux projets de logement et d'habitat, dans un contexte économique et règlementaire en constante évolution.





POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'HABITAT...



L'ADIL, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour tout savoir sur le logement social et être accompagné dans votre demande avant, pendant et après constitution de votre dossier, rendez-vous à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Aube (ADIL). Mandatée par TCM dans le cadre du lieu d'accueil commun, l'ADIL vous informe, vous conseille et assure le suivi de votre demande.

ADIL de l'Aube

17 rue Jean-Louis Delaporte à Troyes / Tél. : 03.25.73.42.05
Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30. Vendredi : jusqu'à 17h
www.adil10.org



AIDES FINANCIÈRES DE L'ANAH (AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT)

Améliorer l'habitat, partout, pour tous

L'Anah a pour mission d'améliorer le parc privé de logements existants. Elle accorde des aides financières aux propriétaires et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique de l'habitat privé. Aides financières pour vos travaux de rénovation énergétique, pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap. Conditions d'éligibilité et renseignements dans votre France services de TCM au 2 rue Lesséré à Estissac ou sur www.anah.gouv.fr.

La Fondation Abbé Pierre

La Fondation Abbé Pierre agit pour permettre à toute personne défavorisée d'accéder à un logement décent et une vie digne. Accueillir et loger, lutter contre l'habitat indigne, produire du logement très social, conseiller et accompagner... mais aussi devenir bénévole et aider : Agence régionale Grand Est, 7 rue Clérisseau 57000 METZ, Tél. : 03.87.18.45.00 / grand.est@fondation-abbepierre.fr

Allô Prévention Expulsion : appeler 0810 001 5005, du lundi au vendredi, de 14h à 17h ou mail : contactape@fap.fr / Site : www.fondation-abbepierre.fr



DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL AVEC TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE (TCM)

Toute demande de logement social sur le territoire de TCM doit être faite auprès d'un guichet enregistreur, au choix. Le dépôt d'un seul guichet d'enregistrement suffit pour l'ensemble des communes de TCM et des bailleurs sociaux. Vous pouvez également faire directement votre demande en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr (si besoin, vos pièces justificatives peuvent être scannées dans l'un des guichets de votre choix (sur rendez-vous)).

LA COTATION

Rendu obligatoire par la loi ELAN, le dispositif de la cotation consiste à attribuer un nombre de points à chaque demande de logement social, en fonction de votre situation (personnelle, professionnelle, logements actuel, composition familiale...). Une plaquette explicative est disponible à France services (2 rue Lesséré à Estissac) ou à la mairie. Vous y retrouverez la liste des guichets d'accueil (Troyes Aube Habitat, Mon Logis, Action Logement Services, Directions Départementale des Territoires).



PROJET ISOGOURDE : AIDER LES SANS-ABRI À FAIRE FACE AUX CHALEURS DE L'ÉTÉ !

Pour la première fois dans notre département, la Fédération ADMR de l'Aube en partenariat avec le club de foot local FC TROYES, lancent le projet ISOGOURDE. Depuis 10 ans maintenant, l'ADMR participe à l'opération SAKADO, qui connaît un grand succès. L'idée du projet ISOGOURDE est de récolter des dons à destination des sans-abris du département pour leur permettre de lutter contre les chaleurs estivales.

Pour cette opération estivale, seront récoltés :

- Hygiène : crème solaire, brumisateurs, brosse à dents, dentifrice, gel douche, savon, lingettes.
- Alimentaire : gâteaux, sucreries, chips, nouilles asiatiques.
- Culture : magazines ludiques (mots mêlés, sudoku, mots croisés).
- Accessoires : casquettes, chapeaux, éventails.

Les dons sont à déposer auprès de votre association locale ADMR, ou directement à la Fédération ADMR de l'Aube au 13 rue des prés de Lyon, 10600 LA-CHAPELLE-SAINT-LUC.

ADMR D'ESTISSAC / 10 rue Claude Érignac / 10190 ESTISSAC. Tél. : 03.25.40.40.71.

RUE DES VIGNES



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune d'Estissac a pour mission d'apporter une aide ponctuelle aux familles ou personnes en difficulté sur notre commune. Le CCAS n'octroie pas nécessairement des aides financières. Il a surtout pour rôle de conseiller personnellement et d'orienter les éventuels bénéficiaires vers l'aide qui leur est la plus adaptée. Il est également là pour aider la personne à constituer le dossier de demande des prestations d'aide sociale et le transmettre au Conseil Départemental. Le CCAS organise, le 8 mai de chaque année, le repas des Anciens et la distribution du colis des Anciens pour les personnes ne pouvant assister au repas.

Comment nous joindre ? Rapprochez-vous de notre mairie : 03.25.40.41.43.



ENSEMBLE, ÉGAYONS LE QUOTIDIEN DE NOS AINÉS !

Une solution pour financer votre maintien à domicile : le viager. Vendez votre bien en viager occupé et continuez à vivre chez vous, tout en percevant un capital immédiat et un complément de revenu tous les mois à vie. - **Vendre en Viager Solidaire® :** contact : 04 78 47 70 15 ou <https://www.viager-solidaire.fr/>



LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le Département propose un accueil de proximité tout public, quel que soit le type de demande. Il répond à la diversité des besoins de la population à travers sa mission d'accueil et d'écoute, d'information, d'orientation, d'évaluation, de soutien ou accompagnement et de protection.

Les centres médico-sociaux regroupent une équipe de professionnels qualifiés : assistants de service social, référents de parcours insertion RSA, travailleurs sociaux emploi, puéricultrices, travailleurs sociaux logement...

ASSISTANTE SOCIALE, PUÉRICULTRICE ET CONSULTATIONS MÉDICALES PMI

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :
03.25.46.70.04 ou circo.aix@aube.fr



LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours populaire français est une association à but non lucratif créée en 1945. Elle apporte une aide sociale aux personnes en difficulté et lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Le Secours populaire mène différentes actions : aide alimentaire, aide vestimentaire et matérielle, aide aux vacances, accès à la culture, aux loisirs et aux sports (aide en septembre de chaque année pour les jeunes jusqu'à 16 ans voulant s'inscrire dans une association sportive ou autre), accès et maintien dans le logement, aide nationale énergie (en lien avec EDF), accès à la santé, aide au permis de conduire, accompagnement social et professionnel.

Vous êtes en difficultés financières ? Prenez contact avec le Secours Populaire d'Estissac : brigitte.seguin@spf10.org /
+ d'infos : www.secourspopulaire.fr

SECOURS POPULAIRE D'ESTISSAC

Boutique vestimentaire OUVRETE A TOUS
Place Betty Dié (Route de Bucey)
Mardi : 9h à 11h30 et mercredi : 14h à 17h

A NOTER : GRANDE BRADERIE LE 7 SEPTEMBRE 2024 !

Pôle des associations, 4 rue Gambetta à Estissac (face à la halle).
Rolande, Mireille, Colette et tous les bénévoles, seront présents pour vous accueillir avec le sourire, de 9h30 à 13h.

UNE QUESTION SUR VOS DROITS, UNE DÉMARCHÉ À FAIRE ?

Le site officiel de l'administration française vous guidera sur son site : www.service-public.fr ou dans votre Espace France Services d'Estissac 2 rue Laurent Lesséré 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.42.42 franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au jeudi : 8h30-12h/13h-17h – vendredi : jusqu'à 16h30 (fermeture le 3^e jeudi après-midi du mois)

NOUVELLES RECRUES CHEZ LES POMPIERS

© Caporal Lourenço Fanny



Courant 2023, cinq nouvelles recrues sont venues gonfler les rangs du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Estissac pour garder l'effectif à vingt-six sapeurs-pompiers après quelques départs.

- **Valérie MAUCLAIR**, infirmière en cardiologie et sapeur-pompier de Neuville-sur-Vanne (en double appartenance) ;
- **Giulia HOFFMANN**, lycéenne et Rudy FONSON sortant tous deux des JSP (jeunes sapeurs-pompiers) respectivement d'Estissac et de Mesnil-saint-Loup ;
- **Caporal Yannick JAN** sapeur-pompier professionnel troyen (en statut volontaire) demeurant à Estissac ;
- **Morgan DUCOVAT**, employé communal, habitant Estissac (premier engagement).

En 2024, arrivée suite à mutation du caporal Arnaud COLTAT, agriculteur, demeurant à Mesnil-saint-Loup.

Le Centre de Secours et d'Incendie d'Estissac est actuellement sur deux autres recrutements en cours de validité et recherche toujours d'autres volontaires.

ALORS POURQUOI PAS VOUS ?

«Vous avez entre 16 ans et plus, du temps libre, l'esprit d'équipe, vous avez envie de faire partie de l'aventure, le CIS vous attend. Il est joignable au 06 03 36 21 37 pour tous renseignements.

Les sapeurs-pompiers du CIS sont intervenus à 374 reprises en 2023 et assurent au quotidien les secours.

Le plus gros du travail se fait de journée où les pompiers volontaires bien souvent sont à leur travail, c'est pour cela que nous recherchons du monde et surtout des gens disponibles en journée et en weekend.

C'est un engagement de tous les instants, parfois dur, mais c'est une fierté d'en faire partie !»

Lieutenant Pascal GRANDREMY

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens qui s'engagent parallèlement à leur métier, leurs études et leur vie familiale. Ils constituent l'un des maillons essentiels de la chaîne de secours.

Les conditions d'engagement :



- être motivé(e) et disponible ;
- être âgé(e) d'au moins 16 ans. Le candidat mineur doit avoir l'accord de ses parents ou tuteur ;
- être en situation régulière au regard des obligations du service national et jouir de ses droits civiques ;
- absence de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions, mentionnées au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- remplir les conditions d'aptitudes médicales et physiques adaptées et correspondant aux missions confiées.

1.2.3.
ENGAGEZ-VOUS !

1 / Je m'engage : - Premier entretien / Dossier de candidature

2 / Je fais partie de la caserne : Formation de 4h / Vie en caserne

3 / Je suis opérationnel : Départ en intervention

Pour de plus amples informations, le service du volontariat : 03.25.43.58.13 ou sdis.spv@sdis10.fr

www.sdis10.com



Nous avons une pensée toute spéciale pour Monsieur Pierre BALSON, ancien chef des pompiers. Le 9 mars dernier, Pierre allait rejoindre sa dernière demeure à l'âge de 93 ans. Après 37 années au centre de secours dont 7 au commandement, il était titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers argent (1973), vermeil (1981) et or (1989) et sa vie aura été pleine d'un dévouement sans faille pour autrui. Plus connu sous le diminutif de «Pierrot», il était toujours présent aux cérémonies patriotiques, aux fêtes des sapeurs-pompiers et aux rencontres de l'association du Temps Libre, tout le monde le connaissait. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

UNC-AFN SECTION ESTISSAC



La section UNC (Union Nationale des Combattants) d'Afrique du Nord a été créée en avril 1977 par Raymond HAMON, sous le mandat de Gilbert BOUDIN (maire) en la présence de Michel BAROIN (conseiller général). Elle compte actuellement 53 adhérents et deux présidents d'honneur Michel BAROIN et Guy RAPHANAUD. Trois présidents se sont succédés depuis la création, Raymond HAMON de 1977 à 2010, Bernard CALDONAZZO de 2010 à 2015 et Evelyne CALDONAZZO depuis 2015.

La section a pour but de :

- > maintenir et développer les liens de camaraderie entre ceux qui ont participé à la défense des valeurs de la patrie ;
- > perpétuer le souvenir de ceux morts pour la France ou pour le service de la nation et servir leur mémoire ;
- > accueillir tous ceux qui portent nos valeurs ;
- > maintenir le contact entre les générations et transmettre le devoir de mémoire ;
- > tisser un réseau d'influence et développer l'entraide ;
- > défendre ses membres dans les domaines juridiques, sociaux ou humanitaires ;
- > organiser ou participer à des cérémonies commémoratives des différents conflits.



Fin 2023, Jean-Yves COLLET a été élu vice-président de l'UNC-AFN d'Estissac.

À 63 ans, il est membre de la section depuis 2016. Retraité de la Gendarmerie, sa formation initiale est monteur en charpente métallique. Après avoir effectué son service militaire au 24^e R.I.M.A (Régiment Infanterie de Marine) à PERPIGNAN (66), il est gendarme de 1980 à 2011, avec un total de 32 ans de service actif. Il a exercé sur l'ensemble du territoire national, la Corse et l'Outre-mer en Nouvelle-Calédonie.

Cette section accueille toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France ou s'y étant préparée sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire.

Vous pouvez soutenir cette section en effectuant un don (montant selon votre bienveillance, un reçu fiscal pourra vous être délivré).

Vous vous sentez l'âme citoyenne ? N'hésitez pas à rejoindre cette association ! Contactez physiquement la section UNC-AFN à leur réunion du deuxième mardi de chaque mois, de 10h30 à 12h00, dans la salle au premier étage de la mairie.

PORTE-DRAPEAU : UN ENGAGEMENT

Jean-Yves COLLET est aussi porte-drapeau à la section UNC-AFN d'Estissac, avec André WAGNER (de Vauchassis). Un troisième porte-drapeau, Martine COLLET (épouse de Jean-Yves) a rejoint cette section, le 8 mai dernier (CF. ce bulletin municipal, section «Retour en images» page 22).

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, assurant lors des manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission est hautement symbolique



8 mai 2024 : Martine Collet nouvellement porte-drapeau, en compagnie de l'adjudant-chef Christophe Fauconnier, de l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Estissac et de Fabrice Lagrange, de l'Amicale de l'Aube de l'Armée du Train

puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Il se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.

Les associations d'anciens combattants recherchent des volontaires pour devenir porte-drapeaux. Pourquoi pas vous ?

Contact : UNC-AFN ESTISSAC / Mairie / 10190 ESTISSAC



Au début de l'année 2024, la section UNC-AFN d'Estissac a perdu son trésorier Monsieur Jacques SIMODE. «Jacky» est décédé à l'âge de 83 ans. Très engagé au niveau associatif, tout particulièrement à la Patriote d'Estissac section tir, dont il fut président pendant plus de 30 ans, il a formé des générations de tireurs. Il gérait et tenait les comptes de l'association d'une main de maître. Sa disparition laisse un très grand vide. Le Souvenir Français du Canton d'Estissac avait décoré Jacky, délégué communal, de la médaille d'argent pour son dévouement au regard d'une véritable implication (bulletin municipal de janvier 2022, page 23). Jacky laisse aussi un témoignage sur la Guerre d'Algérie dans le bulletin de l'hiver 2023 (page 16). Jacky était une belle personne, merci Jacky ! Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

INAUGURATION DE FIN DE TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT-LIÉBAULT

Suite à la restauration de la toiture de l'église Saint-Liébault d'Estissac et à la souscription de la Fondation du patrimoine, lancée officiellement le 20 février 2021, la municipalité a invité la population à l'inauguration de la fin des travaux le 25 mai 2024.

Une plaque a été dévoilée dans le porche de l'édifice par Annie Duchêne, maire d'Estissac en présence d'Évelyne PERROT, sénatrice, Valérie BAZIN-MALGRAS, députée, Gaëlle DUPRÉ, conseillère régionale, Didier LEPRINCE, conseiller départemental, Richard LUKASZEWSKY, vicaire général du Diocèse de Troyes, Christian Belaud, curé du secteur paroissial, Laurent COLLIER de la Fondation du patrimoine, Sébastien FÈVRE et Florence SEZEUR de la caisse locale du Crédit Agricole.



L'architecte chargé du chantier,

Mathieu BATY, a détaillé les diverses étapes et complexités des travaux. Après les prises de parole par les officiels, un vin d'honneur était servi dans le jardin du presbytère.



Visite guidée autour de l'église



La plaque dévoilée rappelant les financeurs : Région Grand Est, Département de l'Aube, Sauvegarde de l'Art Français, Fondation Agir, Fondation du patrimoine.

SOUSCRIPTION

Grâce à la contribution généreuse des entreprises et des Liébautains, la restauration urgente de la couverture de l'église garantit désormais l'étanchéité et la bonne conservation de ce patrimoine communal. Comme promis et pour remercier chaque donateur, des contreparties ont été offertes (diplôme, morceau de la charpente gravé au nom du donateur, photo sous cadre). Cette souscription atteint aujourd'hui la somme de 34 552,00 €. La collecte du patrimoine religieux bénéficie désormais d'une réduction d'impôt de 75%. Celle-ci sera en ligne jusqu'à la fin de l'année sur le site de la souscription : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-destissac.

En savoir + :

www.eglise-saint-liebault-destissac.jimdosite.com. Des bons de souscription sont aussi disponibles dans le hall de la mairie. **Pour toute question :** communicationestissac@gmail.com



19 mars

COMMÉMORATION de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Au cours de cette cérémonie, les représentants de la FNACA ont remis la croix du combattant à Bernard MAIRE. La croix du combattant est une décoration honorifique française qui reconnaît les soldats ayant servi lors des conflits majeurs et une reconnaissance importante pour ceux qui ont risqué leur vie pour leur pays et une manière de perpétuer leur mémoire.



8 mai

COMMÉMORATION DU 79^E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Lors de la cérémonie de célébration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Martine COLLET, conseillère municipale, est devenue porte-drapeau pour l'UNC-AFN. Devant la mairie, la classe des CM2 a exposé son travail sur les monuments aux morts et des témoignages sur la période 1939/1945.



L'harmonie Music'en Othe, au départ du cortège

1^{ER} AVRIL

Chasse aux œufs sous le regard attentif des parents

Les enfants inscrits à la traditionnelle chasse aux œufs ont arpenté la Place Caroline dans tous les sens afin de trouver les trois bouchons colorés pour obtenir leur récompense.



Retour en images

8 MAI



Le repas des Anciens

Le traditionnel repas des anciens, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale d'Estissac (CCAS) a réuni une centaine de personnes dans la cantine, autour d'un excellent repas servi par le traiteur «Le Buceton» et son équipe. Ces moments chaleureux de convivialité et de retrouvailles, permettent à chacun de rompre la monotonie, dans un esprit d'amitié, de fraternité et de solidarité.

Des chanteurs ont poussé la chansonnette au karaoké prévu par Décibels Show Animation. Des danseurs ont tenté quelques pas malgré le manque de place et Christian Belaud, prêtre de la paroisse, a même raconté quelques blagues à l'assemblée.

Les doyens Suzanne LUGNIER et Maurice BURTEL ont été mis à l'honneur et ont reçu quelques présents.

Les personnes n'ayant pu se déplacer ont reçu un colis.



©Michel Bécard



Nous avons tous eu une pensée spéciale pour notre doyen, Monsieur **Pierre LEMOUR** qui nous a quittés le 17 avril dernier à l'âge de 101 ans.

12 MAI



Association locale pour mieux vivre avec la fibromyalgie dans le département de l'Aube

Pour la 31^e Journée Mondiale de la Fibromyalgie, la mairie s'est illuminée de bleu pour soutenir l'association Fibromyalgie Aube.

En savoir + : www.fibromyalgie-aube.fr



©Stéphanie Biré

25 MAI



«Tu es la plus belle des mamans»

Une petite réception, organisée par la commission festivités, a regroupé les mamans de la commune dans la cantine. Elles ont partagé un bon moment de convivialité entre elles, l'occasion de papoter et de prendre des nouvelles autour d'une petite collation. Un cadeau «fait main» a été ensuite distribué. Confectionné grâce à des ateliers collectifs de couture et de pâtisserie, le vide-poche fantaisie a permis d'honorer les mamans comme il se doit. En supplément, Amandine, la maman cadette et Suzanne, la maman doyenne ont reçu une petite attention particulière sucrée.



©Céline Beauris



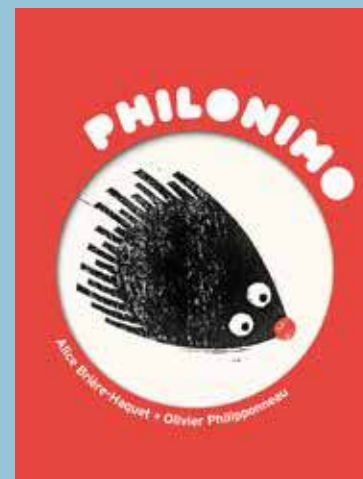
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ESTISSAC : UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES QUI SE RENFORCE

Isabelle, Nicole, Brigitte, Marie-Chantal, Stéphanie, Anne-Marie et Laetitia se coordonnent pour accueillir

- le public les mercredi et vendredi de 16 heures à 18h et
- les enfants des écoles les lundi ou mardi matin.

Elles choisissent aussi des livres, CD et DVD prêtés par la Médiathèque Départementale de l'Aube (MDA), et en achètent en librairie ou sur catalogue grâce à la subvention municipale.

Ensuite, elles les étiquettent, les couvrent, et les incluent dans la base de données de l'ordinateur avant de les mettre en rayon. Elles font vivre la bibliothèque par la mise en valeur de ces ouvrages et contribuent à relayer des événements communaux avec des livres sur les thèmes donnés.



Marilyne MAHUET, créatrice du concept *Histoires en l'air*, est intervenue à Estissac dans le cadre de l'évènement PREMIERES PAGES, à l'initiative du Conseil Départementale de l'Aube et avec la Médiathèque Départementale de l'Aube pour y interpréter l'histoire «*Le Porc-épic*» de Schopenhauer, devant les élèves de la petite section de l'école Les Trois Rivières et les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles et de Tiphaine du Relais Petite Enfance de Troyes Champagne Métropole.

En effet, Marilyne collabore déjà depuis près de 7 ans avec Alice BRIÈRE-HAQUET (autrice) et plusieurs illustrateurs jeunesse dont Olivier Philipponneau qui a illustré ce petit livre du Porc-épic aux Éditions 3œil.

La collection Philonimo aborde la philosophie pour les tout-petits.

Elle conçoit, fabrique et interprète les histoires ainsi mises en scène de façon verticale et théâtralisée et invite les petits et grands à entrer dans son univers empli de poésie et de douceur.

Voilà tout le concept d'Histoires en l'air !

Marilyne MAHUET, devant les enfants



Les animations proposées en 2024

- un nouvel atelier vannerie animé par Clotilde HEIN en janvier
- une exposition sur le chanvre en avril
- la «*lecture à haute voix*» : un moment de partage convivial autour des livres, ouvert à tous. Les rencontres se déroulent une fois par mois, le vendredi de 18h à 19h30. Les dates sont visibles sur Maelis et à la bibliothèque.
- une animation «*Histoires en l'air*» de Marilyne MAHUET pour les enfants de 0 à 4 ans.

Pour participer à la vie de la bibliothèque : Tél. : 03.25.40.41.43 (Mairie).
Ouverture le mercredi et vendredi de 16h à 18h - 11 Rue Eugénie Geoffroy

FERMETURE ESTIVALE DE LA BIBLIOTHÈQUE : DU 23 JUILLET AU 16 AOÛT 2024



ÉCOLE LES TROIS RIVIÈRES* QUELQUES ÉCHANTILLONS DES ACTIVITÉS

PETITE SECTION DE MATERNELLE

12 janvier

Le magicien Allan est venu à l'école maternelle nous présenter un spectacle (cadeau du Père-Noël !). Il nous a présenté beaucoup de tours de magie et nous appelait pour faire des tours avec lui. Il a même fait décoller son assistante... Et maîtresse Laure a fait voler un guéridon avec lui. Il nous a présenté aussi sa marionnette Cacahuète... c'était très drôle !



Le 2 avril

Les cloches sont passées dans la classe. Il y avait des œufs partout! On les a tous retrouvés, on les a mis dans un grand panier puis on en a ramené chacun un à la maison. On a partagé les œufs restants lors de goûters. Merci les cloches !



CM1

En mars, la classe de CM1 a participé à un concours de bande dessinée en lien avec le festival de BD de Limoges et a travaillé sur les médias et les informations lors de la semaine de la presse et des médias. La classe d'orchestre a joué le 14 mai à l'EHPAD Sainte Bernadette à Troyes.



©Florent Prudhomme

Répétition de l'orchestre Symphonique de l'Aube

Judi 11 avril après-midi, les classes de GS/CP, CP, CE1 et CE2* ont assisté à la répétition de l'orchestre symphonique de l'Aube au Centre des Congrès de Troyes. Gershwin était à l'honneur avec notamment Rhapsody in blue, Porgy and Bess et I got rhythm.

Une animatrice, Camille Villanove, musicologue leur a fait découvrir les différentes familles d'instruments ainsi que le rôle du chef d'orchestre. Quelques élèves ont eu le privilège d'assister à cette répétition au cœur même de l'orchestre.



©Sylvie Mahot



CM2

«Cela s'est passé chez nous, dans l'Aube, en 1944».

Dans le cadre du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire, il a été proposé aux élèves de CM2 de réaliser un travail historique sur les événements survenus dans les villages aubois en 1944.

L'objectif de ce projet est de donner du sens à l'engagement, menant souvent au sacrifice, de celles et ceux, célèbres ou anonymes, français ou étrangers, qui se sont dressés contre l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale.



©Nathalie Gauriois

Classe Sport et Nature 2024

Grâce au soutien financier de la municipalité, des Petits Liébaudains, de la JPA, cette année aussi les CM2 ont pu passer 5 jours à la résidence des Lacs de Mesnil-Saint-Père. Ils ont réalisé des animations en lien avec la forêt, les insectes, les rapaces nocturnes et les oiseaux des lacs tout en découvrant les joies du kayak, de l'escalade et du tir à l'arc.



©Nathalie Gauriois

Sortie vélo le 24 mai

Dans le cadre du projet La route des Orgues, les CM2 se sont rendus en vélo à Macey pour découvrir un métier : facteur d'orgues. Ils ont pu visiter l'atelier de M. PLET et l'interroger sur son métier. Malgré une pause déjeuner très pluvieuse, la journée s'est bien déroulée. Les enfants ont retrouvé leurs camarades de Fontvannes qui travaillent sur le même projet. Le trajet s'est déroulé sans encombre et tout le monde est bien rentré. Une belle expérience.



©Nathalie Gauriois

Sortie à Troyes le 11 avril

À la Cité du Vitrail, les CE1 ont découvert les différentes étapes de la création et les différents corps de métiers qui gravitent autour du vitrail. La matinée s'est terminée par un jeu de cache-cache sur le thème du vitrail au sein du musée.



Au musée Saint-Loup, les GS ont visité le muséum d'histoire naturelle pour découvrir les mammifères et les oiseaux. Les CP ont visité la partie exposition de tableaux, avant de se rendre à la cathédrale de Troyes afin d'y découvrir ses vitraux et ses orgues.



Les élèves de CE2 ont, quant à eux, admiré certains tableaux issus de différents mouvements d'art contemporain (fauvisme, impressionnisme, réalisme, etc.) au Musée d'Arts Modernes de Troyes.



©Sylvie Mahot

Projet patinoire

Durant la quatrième période scolaire, les élèves de GS, CP et CE2 se sont rendus à la patinoire. Le cycle a duré 5 séances et les progrès furent fulgurants ! Lors de la première séance, les élèves étaient assis sur la glace pour apprendre à se relever alors que lors de la cinquième séance, ils filaient tous à toute vitesse sur la glace au son de la musique ! Nos deux encadrantes de la patinoire ont vraiment permis aux élèves d'appréhender la peur et à gérer l'équilibre sur les patins.



©Sylvie Mahot



Journée sportive à Fontvannes le 16 mai

Toute l'école a participé à la journée sportive à Fontvannes préparée par Nicolas PIGNEROLLE. Au programme : cross, jeux athlétiques et passage de la flamme académique de Benjamin NIVET, ancien joueur de l'ESTAC.



©Florent Prudhomme

15 juin : Kermesse de l'école organisée par les enseignants et Les petits Liébautains



Journée Nationale de la Laïcité



Les enfants de l'école Les Trois Rivières d'Estissac ont participé à la Journée de la laïcité et ont tenu à laisser une trace collective : «leur arbre de la laïcité». Vous pouvez encore venir admirer leur

œuvre dans le hall de la mairie, aux heures d'ouverture.

Remise des diplômes du projet artistique «Un trésor pour l'humanité»

Les enfants du Cours Préparatoire (CP) de Roxane HUOT et du Cours Élémentaire 1^{ère} année (CE1) de Sylvie MAHOT de l'école Les Trois Rivières, ainsi que les enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs d'Estissac (ACM) d'Estelle FORGEOT ont participé, en novembre dernier, à des ateliers de médiation et d'éveil artistique offerts par l'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse (IMAJ), basé à Troyes. La remise des diplômes, organisée par la mairie d'Estissac, s'est déroulée le 30 mai 2024. Chaque enfant a reçu une reconnaissance

pour son travail artistique effectué. Les œuvres d'éveil artistique réalisées par la classe des CE1 et par l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) (formation assurée par l'artiste Costam sur le thème du hérisson), ont été exposées au public à l'Espace Argence à Troyes, du 28 mai au 1^{er} juin 2024 inclus, lors du Graines d'Artistes du Monde Entier 2024.

Vous pourrez bientôt les (re)découvrir au cours d'une exposition à la mairie. Nous vous tiendrons informés sur les différents outils de communication communale à votre disposition.



*PS : Petite Section maternelle, GS : Grande Section maternelle, CP : Cours Préparatoire, CE1 : Cours Élémentaire 1^{ère} année, CE2 : Cours Élémentaire 2^{ème} année, CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année, CE2 : Cours Moyen 2^{ème} année



L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS D'ESTISSAC (ACM)

Une activité parmi tant d'autres : Éducation à la nature

La Fédération des Chasseurs de l'Aube, par son implantation dans le milieu rural, participe activement à relever le défi du maintien d'une biodiversité riche et diversifiée. Elle accorde une attention particulière à l'éducation à l'environnement.

Aussi, elle a proposé une animation gratuite sur les hirondelles aux jeunes de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pour favoriser la connaissance de cet oiseau si petit (- de 25g) parcourant plusieurs milliers de kilomètres pour se reproduire chez nous, à la belle saison mais aussi pour lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.



©Estelle Forgeot



Objectif pédagogique :

- Connaître les Hirondelles de nos régions (biologie, écologie).
- Apprendre à distinguer l'Hirondelle de fenêtre de l'Hirondelle rustique.
- Comprendre les menaces qui pèsent sur ces espèces.

Comment vivent-elles ? Quel est leur régime alimentaire ? Où vont-elles l'hiver ? Cette animation a permis de plonger dans l'intimité de ces annonciatrices du printemps !

Pour conclure, six nichoirs artificiels ont été fixés sous le débord du toit de la cantine pour favoriser la nidification des hirondelles dans notre commune. Les enfants ont hâte de voir beaucoup de «petits» naître chaque année, à cet endroit !

Renseignements et inscriptions : acm.estissac@gmail.com
ou laisser un message au 03.25.40.46.44

©Estelle Forgeot



A SAVOIR : Un panneau pour affichage d'opinion ou à la publicité relative à l'activité des associations sans but lucratif est placé sur le parking de la rue du Gué (sans aucune formalité préalable en mairie pour ces deux catégories de publicités).

LISTE DES ASSOCIATIONS

- **ADMR ESTISSAC Service à la personne /** *admr.estissac@fede10.admr.org / 03.25.40.40.71 / 10, rue Claude Érignac*
- **Amicale des Pêcheurs à la Ligne Pêche de loisirs /** 06.81.85.96.96
- **Amicale des sapeurs-pompiers /** chef Ludovic BÉCARD, président / 06.28.28.01.71
- **Anciens Combattants d'AFN /** Evelyne CALDONAZZO : 03.25.70.12.73
- **Animation Intervillages de l'Orée d'Othe (AIOO) Fête du Cochon /** *guigner.patrick@wanadoo.fr / 06.20.78.02.59*
- **Association Music' en Othe / HARMONIE /** *musicenothe@gmail.com / 06.87.28.06.61*
- **Association pour le don de sang bénévole d'Estissac et environs /** *dsb.estissac@orange.fr*
- **Association Raphaël - Foyer de vie Kerglas /** *foyer.kerglas@gmail.com / 03.25.40.63.98 / 9 rue Gambetta*
- **Club Amitié Temps Libre /** Club affilié à Générations Mouvement / *mariethenry@gmail.com / 06.84.45.57.35*
- **Cordes en cœur : ORCHESTRE À CORDES /** pôle musical d'Estissac / 06 29 92 53 29 / 06 68 27 11 22
- **Cyclo Club Othéen /** Cyclotourisme / *brl.arnoux.5410@orange.fr / 07.85.03.78.11*
- **Ensemble Paroissial d'Estissac /** Culte / *christian.belaud10@gmail.com / 07.83.20.80.79 / 8 rue Gambetta*
- **EPIC'E.A. l'épicerie solidaire d'Estissac /** pour en bénéficier, prendre rendez-vous à l'Espace France services : 03.25.40.42.42
- **FNACA Pays d'Othe (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie /** Contact : 06.83.37.16.77
- **Groupe vocal «Souvenirs... souvenirs» /** Contact : Michel BÉCARD (06 79 63 33 90) ou Denise BOUCHER (06 67 20 52 53)
- **Gymnastique volontaire d'Estissac /** Nathalie ROUBEYRIE : 06.19.08.48.71
- **Jeunesse Sportive Vanne Pays d'Othe (13 sections) /** *jsvpo10@gmail.com / www.jsvpo.jimdofree.com / 06.82.90.55.51 / 1 Chemin de la Madrière*

- **L'Atelier École de musique /** *ateliermeo@gmail.com / www.oae-estissac.over-blog.com/pratique.html / 06-87-28-06-61*
- **Le Souvenir français /** Mémoire / *10@dgsf.fr / www.le-souvenir-francais.fr / 03.25.75.51.05*
- **Les Éditions en Othe-Armance /** Patrimoine / *editionsdelothe@gmail.com / www.editions-othe-armance.fr / 06.87.28.06.61*
- **Les petits Liébautains /** *lespetitsliebautains@gmail.com /* Facebook : Les petits Liébautains
- **Patronage laïque d'Estissac /** 12 rue Pierre Brossolette
- COUNTRY - LINE DANCE - LES EST'DANCERS (lundi et mardi) : Contact : Claudine 06.85.78.92.13
- VIDE-MAISONS : le 15 septembre 2024. Inscription 07.68.73.09.56 *patronagelaiquedestissac@gmail.com*
- YOGA (mercredi) : Contact : Saskia : 06.85.45.69.50
- **Secours Populaire d'Estissac /** *brigitte.seguin@spf10.org / 09.61.39.35.94 /* vestiaire ouvert à tous, mardi (9h à 11h30) et mercredi (14h à 17h) : Place Betty Dié
- **Société de chasse des chasseurs d'Estissac /** Président : Arnaud HAUFFMANN
- **Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe /** *lionel.weyh@gmail.com / www.ccportesdupaysdothe.fr / 06.87.32.16.40 /* Musée de la Mémoire Paysanne : 03 25 40 45 07 pour rendez-vous (fermé du 15/10 au 15/04)

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Vous trouverez, dans ce bulletin, l'activité municipale et certaines informations données par les associations. Nous pouvons ajouter vos actualités dans la mesure du possible et votre agenda au besoin.

ATTENTION : pour bénéficier de l'édition de leurs articles et agenda dans les temps, les associations devront fournir leurs actualités **au plus tard le 15 novembre 2024.**

Vous avez la possibilité de donner vos affiches à la mairie ou les envoyer à :

communicationestissac@gmail.com ou 06.71.53.39.88 et nous ajouterons vos informations sur l'application Maelis et la page officielle Facebook de la mairie d'Estissac.

RAPPEL DU MESSAGE DU SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL VANNE-PAYS D'OTHE

Les travaux du complexe salle de sports-salle des fêtes, en grevant fortement la capacité de stationnement sur la place de la République, ne nous permettent pas d'accueillir, en 2024, les forains dans les conditions habituelles.

Fête foraine et foire indissociablement liées dans l'esprit de tous depuis des décennies, nous avons opté pour l'annulation pure et simple

de la manifestation, ne souhaitant pas aggraver l'image réductrice d'un évènement qui peine depuis plusieurs années à tenir toute la rue de la République. Aucunement démobolisés, nous sommes prêts à relancer cette manifestation, dès 2025.

Pour le Syndicat d'Initiative Lionel WËYH, Président



CARNAVAL

Le 23 mars, costumés dans le thème des Jeux Olympiques, les carnavales ont déambulé, dans la bonne humeur malgré un temps maussade, dans les rues de la commune avec les majorettes de Villeneuve-lès-Sens et la banda de Maizières-la-



Grande-Paroisse. Après un arrêt «*friandises pour les enfants*» à la MARPA, tout ce petit monde s'est regroupé pour profiter d'un moment de convivialité sous le préau de l'école.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN ET PILATES AVEC CHARLIE CHARLES AU GYMNASSE

Venez travailler votre équilibre et renforcer vos muscles !

• Gymnastique douce : le lundi de 9h30 à 10h30

NOUVEAU :

• Pilates : le jeudi de 14h00 à 15h00



ASSOCIATION MUSIC'EN OTHE



La pluie incessante a eu raison de la deuxième édition de la soirée Les Soufflantes organisée par l'association Music' en Othe le 1er juin 2024.

Lors de cette soirée et pour la deuxième fois, Music' en Othe a souhaité proposer aux habitants d'Estissac et des environs des concerts de musique professionnelle mettant en lumière les instruments à vent. Ceux-ci n'aiment ni la pluie ni l'humidité, qui viennent détériorer certaines parties de l'instrument, notamment les tampons, et peuvent nécessiter des travaux de réparation importants de l'instrument (le coût d'un retamponnage est de plusieurs centaines d'euros par instrument).

Par ailleurs, afin de bénéficier d'une sonorisation de qualité et d'un spectacle délivré dans les meilleures conditions, l'association fait appel à un régisseur professionnel qui vient avec son matériel. Le risque de dégradation de ce matériel par les précipitations continues de la soirée du 1er juin, ainsi que le risque électrique pour le public, ne permettaient pas d'organiser cette manifestation.

Enfin, l'état général du stade, rendu impraticable et glissant par les nombreuses pluies, ne permettait pas de vous recevoir en toute sécurité.

A regrets, les organisateurs ont été obligés de prendre la décision d'annuler la manifestation le matin même, alors que tout était prêt pour une belle soirée en musique.

La préparation des Soufflantes commence dès la rentrée de septembre afin de préparer une programmation de qualité et d'assurer la logistique de toute la soirée. A ce titre, il n'était donc pas possible de reprogrammer les spectacles à une date estivale ultérieure.

Music' en Othe remercie chaleureusement pour les nombreux témoignages de soutien et d'amitié reçus à la suite de cette annulation et compte sur votre participation lors de ses futurs événements !

«Le festival «Les Soufflantes» vous donne rendez-vous début juin 2025 !



Inscriptions à l'école de musique

«L'Atelier de Music' en Othe» vous attend le samedi 7 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h pour venir essayer des instruments de musique, rencontrer les professeurs et procéder à une inscription afin de suivre des cours. L'apprentissage est collectif et bienveillant.

Les instruments sont prêtés dans la mesure du possible et les classes concernent : trompette, saxophone, clarinette, flûte traversière, tuba-trombone, batterie-percussions, cor d'harmonie.

Contact et renseignements :

06 87 28 06 61 / ateliermeo@gmail.com



FOYER DE VIE KERGLAS

Comme chaque année, le Foyer de vie Kerglas a ouvert ses portes à partir du mois d'avril pour sa grande vente de plants de légumes (tomates, courgettes, concombres...) et de plantes vivaces et annuelles dans son magasin «Graines de malice». Les résidents étaient fiers de montrer leurs produits réalisés dans les ateliers, la serre et le jardin.



LE PATRONAGE LAÏQUE D'ESTISSAC

Les sections yoga et danse country reprennent en septembre prochain. Le vide-maisons est organisé le 15 septembre 2024. Retrouvez tous les contacts dans la liste des associations, à la 1^{ère} page de la vie associative.

La section country : 20 ans déjà !

Les Esti'dancers ont fêté les 20 ans d'existence de la section country le 18 novembre 2023 en organisant un bal country gratuit en la salle de Saint-Julien-les-Villas, où les clubs amis de l'Aube et de l'Yonne étaient invités (soit 160 personnes).



LE CIRCUIT DES DOLMENS



Les randonneurs avaient rendez-vous dans la cour de l'école primaire d'Estissac pour le top départ de la 47^{ème} édition du Circuit des Dolmens, le 23 juin 2024. Chaque année, trois parcours VTT, route et pédestre sont proposés aux cyclotouristes et aux marcheurs, sur les routes vallonnées de la Forêt d'Othe.

(Route : 30, 60 et 90 km), (VTT : 20, 35 et 55 km balisés), (Pédestres : 7, 10 et 14 km). Créé par René CORNETTE en 1975 (officialisé en 1976), le Cyclo-Club Troyen Savinien (CCT) organisera sa 50^{ème} édition du Circuit des Dolmens en 2025. Restez en contact pour ne rien rater !

Renseignements :

CCTS / Francis CORNETTE

Tél. : 06.16.57.28.95 / synthese3@wanadoo.fr / www.ccts10.fr

LES PETITS LIÉBAUTAINS

23 mars : participation au Carnaval du Syndicat d'Initiative d'Estissac sur le thème des Jeux Olympiques.



7 avril 2024 : la première Fête du printemps des petits Liébautains. La Fête du Printemps s'est organisée autour d'un vide grenier, ainsi qu'une partie dédiée aux artisans locaux souhaitant promouvoir leurs produits. Une structure gonflable faisait aussi la joie des enfants.



ON NE LE RÉPÉTERA JAMAIS ASSEZ : DONNER SON SANG EST IMPORTANT.



Le don de sang est un acte vital et citoyen qui permet de sauver des vies. En France, l'Établissement Français du Sang (EFS) est responsable de l'approvisionnement en produits sanguins.

Le don de sang permet de prélever tous les composants du sang en une seule fois. Ces composants répondent aux besoins courants en transfusion, qu'ils soient réguliers (comme pour les malades atteints de cancer) ou ponctuels (comme les hémorragies lors d'un accouchement).

L'EFS, en tant que service public du sang, s'engage avec l'aide des donateurs, des associations et d'autres partenaires.

L'Association pour le Don de Sang bénévole d'Estissac et environs organise les collectes sur le secteur du Pays d'Othe (Aix en Othe, Fontvannes) avec l'EFS. Les communes du secteur sont nos par-



©Xavier DUQUENNOY

tenaires pour relayer l'information et permettre aux citoyens de réaliser ce geste altruiste dans de bonnes conditions.

Notre association intervient également dans les écoles et les collèges, pour expliquer et sensibiliser les plus jeunes au don de sang. Ainsi, ces jeunes « *ambassadeurs* », relayent le message dans leur famille et entourage, et se préparent eux même à donner lorsqu'ils auront 18 ans.

Venez nous rejoindre, notre association est ouverte à tous ceux qui veulent nous aider à organiser les collectes, sensibiliser, communiquer sur le don de sang.

Contact : dsb.estissac@orange.fr

Prenez connaissance des prochaines collectes (Cf. page 41)



Participation à la Fête du Printemps sur la Place Caroline

CYCLO CLUB OTHÉEN

**Randonnée
des Voirlups :**
20^{ème} édition !

**le dimanche
8 septembre 2024**

Rendez-vous derrière
la mairie d'Estissac
à partir de 7h30

Route 40/70 km

90km (d+700m)
Ravitaillement sur 70 et 90 km
Engagement 3€

VTT 20/30 km (d+400m)

42 km (d+800m)
Ravitaillement sur le 20,
le 30 et le 42km
Engagement 5€

Engagement
non licencié + 1€
Port du casque recommandé

Marche 8/15km

Parcours balisés
Ravitaillement sur le 15km
Engagement 3€

Itinéraires fléchés VTT pour
tous les niveaux, au cœur du
Pays d'Othe

Renseignements
au 07.85.03.78.11 ou
brl.arnoux.5410@orange.fr



«SOUVENIRS... SOUVENIRS» RECHERCHE DES CHORISTES HOMMES

Tous les amateurs de chants et de musique connaissent le groupe vocal d'adultes «Souvenirs... souvenirs» un chœur mixte à trois voix créé à Estissac en septembre 2001.

Ce sont des amateurs, tous animés du désir de chanter pour eux-mêmes mais aussi pour leur auditoire. La feuille de route du groupe est orientée vers la chanson populaire française.

Que vous soyez actif ou retraité, débutant ou confirmé, le groupe vocal recrute des voix d'hommes. Tout le monde peut chanter même sans formation musicale. Vous avez des prédispositions pour le chant ? N'hésitez pas, venez vous joindre au groupe, vous y serez bien accueilli et votre engagement à chanter en formation comblera votre attente.



Séance de répétition à Chenegy

Rencontre possible lors des répétitions, chaque mardi de 14h30 à 16h30, salle polyvalente de Chenegy.

Contacts : Michel Bécard, président : 06.79.63.33.90 ou Denise Boucher, vice-présidente : 06.67.20.52.53

CLUB DE L'AMITIÉ ET DU TEMPS LIBRE (CATL)

Marie-Thérèse HENRY a été nouvellement élue présidente le 24 avril 2024. Les adhérents se retrouvent toujours avec plaisir et bonne humeur, au Pôle des Associations (4 rue Gambetta), chaque mercredi de 14h à 18h, pour jouer aux cartes, aux jeux de société ou papoter autour d'un goûter.



Composition de l'association :

présidente : Marie-Thérèse HENRY, vice-président : Jacques PRIVÉ, trésorière : Rolande CLAEREBOUT, vice trésorière : Edwige PRIVÉ, secrétaire : Annick DROUILLY, vice-secrétaire : Marie-France MIGNOT, membres : Jacques BERTOLDO, Lucette BEROST, Annie ÉLION, Madeleine JACQUET, Bernard ROUANET.

A NOTER :

Foire aux disques (vinyles, CD et matériel HI-FI vintage)

le dimanche 13 octobre 2024

à la cantine, rue Eugénie Geoffroy à Estissac de 9h à 18h. Entrée gratuite.



Contact :

Marie-Thérèse HENRY :
06.84.45.57.35
mariethenry@gmail.com

MESSAGE DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL D'ESTISSAC

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Montréal (CND), lorsqu'elles étaient à Troyes et à Estissac¹, avaient créé un groupe de Personnes Associées à la Congrégation. Quelques personnes de notre commune font encore partie de ce groupe toujours vivant et actif. Il nous propose actuellement une exposition «*Marguerite Bourgeoys, Une femme pour aujourd'hui* !». Cette exposition a été créée en octobre 2022 à Lourdes pour fêter les 40 ans de sa canonisation et pour commémorer le Regroupement des Personnes Associées à la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Venez découvrir l'his-



toire fascinante de cette figure emblématique du passé et des personnes associées les mercredis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, ainsi que les dimanches de 14h00 à 18h00, église Saint-Jean-au-Marché à Troyes du 31 mai à fin septembre 2024.

¹ : Nous nous souvenons des Sœurs ayant vécu dans le presbytère d'Estissac de 1989 à 2020 : Marguerite OUELLET, Annette BOUCHER, Marie-Thérèse CARTIER, et plus récemment des Sœurs Monique TRAHAN, Dominique SABAS et Lorraine HÉNAULT. Denise LAVALLÉE, quant à elle, avait débuté les rencontres avec les jeunes du Foyer de vie Kerglas. Aujourd'hui, le groupe est d'une quinzaine de jeunes et cette année, trois résidents ont demandé le baptême.

GYM POUR LES ENFANTS AVEC DOUNIA SECTION DE LA JEUNESSE SPORTIVE VANNE PAYS D'OTHE (JSVPO)

Dounia anime des cours de gym loisir pour les enfants de 19 mois à 11 ans au gymnase d'Estissac (derrière l'église).

6 à 11 ans : le mardi de 18h à 19h30

4 à 5 ans : le samedi de 9h15 à 10h15

19 mois à 3 ans : le samedi de 10h30 à 11h30

Informations et inscriptions sur le site JSVPO

(jsvpo.jimdo.free.com), rubrique «activités», puis «gym enfant».

Contact : Dounia DUQUENNOY - Tél. : 06.50.50.46.76



Les 6 à 11 ans en action



Les 19 mois à 5 ans dans le gymnase

FRANCE SERVICES

Aujourd'hui, France services, c'est un peu plus de 2 700 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chaque Français, les agents France services les accueillent et les accompagnent dans leurs démarches administratives du quotidien.

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Les conseillers présents dans les France services apportent les bons repères pour réaliser vos démarches. Pour vous aider, ils peuvent solliciter les services suivants :

- La Direction générale des Finances publiques
- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
- Point-Justice
- France Travail
- La Caisse nationale des Allocations Familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA).



CONSEILLER NUMÉRIQUE

France services

• CONSEILLER NUMÉRIQUE

Un spécialiste du numérique se tient à votre disposition. Il vous rassure et vous aide à progresser en informatique avec des ateliers ludiques et personnalisés en fonction de vos besoins (apprendre à créer une adresse mail, un mot de passe, sécuriser son smartphone, ect...) Contactez les espaces France Services pour prendre rdv.

Sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, quatre espaces France services sont à votre disposition.

Espace France Services d'Estissac

2 rue Laurent Lesséré - 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.42.42 - franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au jeudi : 8h30 - 12h/13h - 17h

vendredi : jusqu'à 16h30 - (fermeture le 3^{ème} jeudi après-midi du mois)

Confidentiel et gratuit.

Accueils des organismes publics : Mission Locale, point conseil emploi, médiatrice Énergie, conciliateur de justice, CDAD ou prendre rendez-vous à l'épicerie solidaire EPIC'EA...



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Contact :

Relais Petite Enfance

9 rue Laurent Lesséré

0190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.05.30

07.87.93.05.76

sud.agglo.rpe@troyes-cm.fr



A NOTER : Habitants d'Estissac, Troyes Champagne Métropole vous fait bénéficier de trois places gratuites pour les rencontres de l'ESTAC à domicile. Si vous êtes intéressé (pour un seul match dans l'année), inscrivez-vous à la mairie : 03.25.40.41.43.



Émilie SOBACO, Éducatrice de Jeunes Enfants du Relais Petite Enfance Sud agglo' accueille les parents et assistants maternels se posant toutes questions concernant le contrat de travail, le salaire ou encore le besoin d'un mode de garde. Le Relais Petite Enfance sera fermé pour les vacances estivales du 5 au 23 août 2024. Les animations pédagogiques reprendront dès septembre.



est l'application n°1 du covoiturage pour les trajets domicile-travail : simple, rapide et sans contraintes. Pour covoiturer, télécharger l'application www.karos.fr

RÉSIDENCE SAINT-LIÉBAULT MARPA (MAISON D'ACCUEIL ET DE RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE)

La résidence Saint-Liébault, gérée par Troyes Champagne Métropole, permet toute l'année, d'accueillir les familles des résidents et offrent des animations diverses aux plus de 60 ans (atelier rotin à la bibliothèque d'Estissac, activité «poisson d'avril», etc.). Les résidents ont également participé au repas des Anciens le 8 mai dernier et à la fête des Mères.

Pour tous renseignements, s'adresser à la responsable de la MARPA,
 Mme Samia HIMEUR : MARPA / Résidence Saint-Liébault
 18 rue Pierre Brossolette, 10190 ESTISSAC
 Tél. : 03.25.40.45.37 / estissac.marpa@troyes-cm.fr
 www.troyes-champagne-metropole.fr
 habitervivre/au-quotidien/personnes-agees



Anne-Marie et Suzanne fabriquent les emballages des lots de la kermesse de l'école.
 ©Samia Himeur



Anne-Marie cuisine des petits fours pour le vin d'honneur de l'inauguration de la fin des travaux de l'église St Liébault. ©Samia Himeur



LA MARPA, C'EST :

- l'accueil des personnes de plus de 60 ans autonomes
- 17 appartements (14 studios et 3 T2)

DES SERVICES :

- 3 repas en salle ou en appartement
- buanderie
- animations
- sorties
- surveillance 24h/24h et 7j/7

UN DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE EST INSTAURÉ DANS CHAQUE COMMUNE

Personnes vulnérables, pensez à vous inscrire !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune d'Estissac afin de vous inscrire dans le registre des personnes vulnérables.



En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies...), un registre est tenu par le CCAS pour mieux localiser les personnes vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement et permettre ainsi, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Qui peut être inscrit ?

Toutes personnes vivant à leur domicile sur la commune d'Estissac

- Agées de 70 ans ou plus ;
- Agées de 60 ans ou plus et inapte au travail ;
- En situation de handicap.

Cette inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès d'opposition et de rectification des données à caractère personnel. Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Protégez votre domicile grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) ! Un service gratuit, pour la surveillance de votre foyer par les services de la Gendarmerie.

Comment faire ?

Inscrivez-vous 48h avant votre départ :

- en ligne sur service-public.fr
- sur place à la brigade de gendarmerie, 19 rue Jean Hector à Estissac



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SOYEZ EN RÈGLE AU REGARD DU SERVICE NATIONAL !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ensuite, dès réception d'un mail, créez votre compte sur le site majdc.fr.

Pour plus d'informations, appelez le CSNJ de Châlons-en-Champagne : 09.70.84.51.51 ou écrivez à :

csn.chalons-en-champagne.jde.fct@intradef.gouv.fr

Être présent à ce rendez-vous est indispensable pour vos futurs projets scolaires et professionnels.

PETIT RAPPEL POUR LE BIEN ÊTRE DE CHACUN

Les beaux jours reviennent : attention aux nuisances sonores !

Pour que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon, bétonnière, etc. ne soient pas cause de gêne au voisinage, ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Retrouvez l'arrêté préfectoral en ligne sur le site de la Préfecture de l'Aube ou sur www.estissac.fr (rubrique «*Vie pratique*»).



GENDARMERIE D'ESTISSAC

Votre brigade de gendarmerie recherche et verbalise systématiquement les infractions graves génératrices d'accident (vitesse, alcool, drogue, téléphone au volant, priorités).

HORAIRES :

ESTISSAC : mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h / dimanche et jours fériés : de 9h à 12h et de 15h à 18h

AIX-VILLEMAUR-PÂLIS : lundi, mercredi et samedi : de 8h à 12 h et de 14h à 18h

En dehors des jours et heures d'ouverture, les militaires du secteur restent entièrement disponibles pour les urgences mais aussi pour toute demande de rendez-vous. Tél. : 03.25.40.40.11



MESSAGE DE VIGILANCE DE LA GENDARMERIE D'ESTISSAC

- les cambriolages en journée ont repris. Signaler tout véhicule suspect ou toute personne suspecte en composant le 17. Si possible relever l'immatriculation mais **NE JAMAIS ALLER AU CONTACT DES PERSONNES**.
- démarchages : ne jamais recevoir chez soi des démarcheurs (isolation, vendeurs de calendrier...). S'ils sont insistants, contacter un voisin, quelqu'un de votre famille ou composer le 17. Pour les agents en service (gendarmes, agents EDF...), ils doivent vous présenter une carte professionnelle. Certains indices doivent attirer votre attention et permettre d'identifier les faux agents : leur tenue, leur véhicule de fonction. Dans ce cas composer le 17.
- prudence sur les routes : nous constatons trop d'accidents dus à des négligences (vitesses excessive ou inadaptée, téléphone au volant, ...) ou à des conduites addictives (alcool ou stupéfiants).
- pour un enfant circulant à vélo : il portera un gilet de haute visibilité (hors agglomération : la nuit ou en cas de luminosité insuffisante), il aura une sonnette et un éclairage en bon état de marche. S'il a moins de 12 ans, il se coiffera d'un casque à vélo obligatoirement.

NUMÉROS UTILES



Solidarité Femmes : **3919**

Contre l'isolement des séniors et personnes fragiles :
0 800 10 06 46

Portail séniors du Département de l'Aube :
03.25.42.50.50 ou **www.seniors.aube.fr**

Association de soutien pour les aidants :
www.associationjetaide.org

Contre la solitude : **03.10.04.80.05**

SOS Amitié : **09 72 39 40 50** / disponible 24h/24 7Jours/7

Prévention suicide : **3114**

Enfants disparus : **116 000**

Difficultés de logement :
03.51.14.13.30 ou **www.actionlogement.fr**

Le réseau Fluo Grand Est :
09.70.80.90.10 ou **www.fluo.eu**

Rénovation énergétique France Rénov :
www.france-renov.gouv.fr

Portail pour les familles : **www.ecouteparentalites.fr**

La Maison de l'Adolescence de l'Aube : **03.25.71.88.20**

Tu as besoin d'aide ?

VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMÉRO POUR T'AIDER.



À LA MAISON



SUR LES RÉSEAUX



À L'ÉCOLE

N'hésite pas à en parler à un adulte ou à appeler ces numéros. Au bout du fil, il y aura toujours une personne de confiance pour t'écouter, t'aider et te conseiller de façon anonyme, gratuite et confidentielle.

RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCE

Police - Gendarmerie : **17**

Pompier : **18**

Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : **15**

Sourds et malentendants : **www.urgence114.fr** ou **114** par SMS

Urgence Europe : **112**

Vie PRO

NOUVEAU DANS LA COMMUNE

SERVICE ÉLAGAGE

Les spécialistes de la taille et de l'élagage des arbres

Artisan BUREL

Tél. : 06.06.43.19.77 / Rue de la République 10190 ESTISSAC
Tailles de haies, élagage d'arbres et mise en forme, abattage d'arbres, décapage muret et façade, bois-coupe, petits travaux de maçonnerie/Devis gratuit

NOUVEAU DANS LA COMMUNE

Le 10

Hébergement Gîtes de France 4 épis

Au cœur du village, appartement cosy et charmant de plain-pied pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes (2 adultes et 2 enfants). Vous apprécierez la décoration raffinée. Maison et jardin avec accès par portail.

Mme de AZEVEDO-HENRION / 10 rue Laurent Lesséré 10190 Estissac Tél. : 06.19.70.40.53
Ou réservez sur le site des Gîtes de France



© 10 2710

Retrouvez notre marché du dimanche matin sur la place de la République de 8h à 13h !



Nouveau professionnel sur Estissac ? Faites-vous connaître !

Envoyez-nous vos informations : communicationestissac@gmail.com
(ou déposez-les à la mairie)

DONNEZ DU SENS A VOS ACHATS !

Poussez la porte de vos commerçants, artisans et producteurs, pour (re)découvrir celles et ceux qui sont l'âme de notre village !

ACHETEZ ICI !

RÉOUVERTURE

PONEY-CLUB D'ESTISSAC

51 rue Caroujat Borgniat à THUISY



Pour des raisons indépendantes de sa volonté, le poney-club situé à Thuisy a cessé son activité pendant trois ans. **Le gérant des Écuries de La Renaissance, Benjamin BOULEAU, vous accueille à nouveau dès septembre 2024.**

Trois hectares de pâture aménagés en paddocks sont à disposition de la cavalerie du poney-club ainsi que des chevaux en pension. Une porte-ouverte le 30 juin 2024 aura permis à tous de découvrir cet écrin de verdure ainsi que le manège et la carrière où les cours se dérouleront. Les reprises commenceront le 7 septembre 2024.

Réservez votre créneau au 06.17.99.06.66

UNE PINCÉE D'ÉLO

L'épicerie vrac itinérante vous propose ses produits secs, pour redécouvrir le mieux manger avec des produits sains, accessibles et de proximité.

Commandez directement sur son site :

www.une-pincee-d-elo.com.

Elle vous livrera le mercredi sur notre commune, à son retour de marché.

Renseignements : Élodie LEDHUY-MIRALE / 06.89.75.75.18 / e.ledhuy@une-pincee-d-elo.com.

Facebook : Une pincée d'Elo





TROYES CHAMPAGNE
MÉTROPOLE

COLLECTE DES DÉCHETS

À partir du 1er janvier, les consignes de tri se simplifient : Tous les emballages se déposent dans le sac jaune.

Le verre et le papier sont portés dans sa borne respective sur la place de la République, à Estissac et derrière le centre de secours de Thuisy.

+ D'INFOS...

SERVICE GESTION
ET COLLECTE DES DÉCHETS
03.25.45.27.30

ou troyes-champagne-metropole.fr

La collecte des déchets va évoluer pour le second semestre 2024. Un nouveau calendrier vous sera remis dans votre boîte à lettres.

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT



CENTRE MEDICO-SOCIAL

Assistant(e) social(e),
puériculture et consultations médicales PMI
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :
03.25.46.70.04

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



ADMR CAFÉ DES AIDANTS

Porté par la plateforme de répit de l'ADMR du secteur d'Estissac, un Café des Aidants® est organisé au pôle des associations (4 rue Gambetta-Estissac).

Cet espace de rencontres, d'échanges et d'informations est animé par une psychologue et une infirmière coordinatrice. Plusieurs objectifs sont visés : partager sa propre expérience et écouter les témoignages d'autres aidants ; essayer de trouver des réponses aux problèmes spécifiques rencontrés ; mieux vivre sa situation d'aidant. Le Café des Aidants est gratuit et accessible à tous les proches aidants/aidés (personnes âgées et personnes en situation de handicap), quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Pour une question d'organisation, s'inscrire au 07.86.68.12.02.



Les prochaines collectes du Don du Sang avec l'Association pour le Don de Sang Bénévole d'Estissac :

- FONTVANNES**
- Vendredi 16 août : ANNULÉE
- Vendredi 11 octobre
- Vendredi 6 décembre
- AIX-VILLEMAUR-PALIS**
- Vendredi 19 juillet
- Vendredi 13 septembre
- Vendredi 8 novembre

De 14h00 à 18h30, de préférence sur rendez-vous : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Contact : Xavier DUQUENNOY
dsb.estissac@orange.fr



CONFÉRENCE « La naturopathie, pour quoi ? pour qui ? »

par Yannick LEQUEUX, praticien de santé en naturopathie à la Maison Médicale d'Estissac. Diplômé de l'ISUPNAT (Institut Supérieur de Naturopathie Paris V^{ème})
Mairie d'Estissac, 19h le 25 octobre 2024.



L'épicerie solidaire EPIC'EA

soutient les personnes en précarité alimentaire. Prendre contact par l'intermédiaire de votre France services au 2 rue Laurent Lesséré à Estissac. **Tél. : 03.25.40.42.42**

Agenda

État civil

Dates données à titre indicatifs sous réserve de modifications

24 août :

Commémoration de la libération d'Estissac, à 18h



24 et 25 août :

Fête du cochon



7 septembre :

Grande braderie du Secours Populaire de 9h30 à 13h
au Pôle des Associations (face à la halle)



8 septembre :

20^{ème} édition de la Randonnée des Voirlous
du CCO (route, VTT, marche)



15 septembre :

Vide-maisons du Patronage Laïque.
Inscriptions : 07.68.73.09.56
patronagelaiquedestissac@gmail.com



13 octobre :

Foire aux disques du Club de l'Amitié et du Temps Libre,
cantine de 9h à 18h, entrée gratuite



25 octobre :

conférence «La naturopathie, pour quoi ? pour qui ?»
par Yannick LEQUEUX, mairie à 19h



11 novembre :

Commémoration du 11 Novembre



1^{er} Décembre :

Marché de Noël



5 décembre :

Commémoration de l'UNC-AFN, monument aux morts



Naissances 2024



Ambre ZELELA MOQUET | le 25 janvier

Malya FOUCHÉ | le 9 février

Cléïs RAMASSAMY SAINT-HILAIRE | le 14 mars

Aïden Kerdiooui Tournemeule | le 21 mars

Calie WILMES | le 3 mai

Gabriel SIMON ABEGG | le 30 mai

Soleïa RUFFIER | le 26 juin

Mariages 2024



Nathalie CASAL et Miguel GRABIASZ | le 7 juillet

Laurence BAPELLE et Johan DA MOTA | le 20 juillet

Décès 2024



Jacques SIMODE, 83 ans | le 7 janvier

Armand GRENOT, 85 ans | le 9 février

Pierre BALSON, 93 ans | le 4 mars

Antonio VAZ, 85 ans | le 13 mai

Michel DESCROIX, 75 ans | le 16 juin

Denise VIAULT, 85 ans | le 20 juin

Serge NOËL, 93 ans | le 27 juin

Frédéric JUVENEL, 63 ans | le 7 juillet



©Claudie Legrand



© Patrick Legrand

Les vieux chênes - Chemin de la Belle Allée

Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand

10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.41.43

mairie@estissac.fr

Du lundi au mercredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi matin : sur rendez-vous pour CNI et passeports.



© C1